



Bonjour !

C'est bientôt notre traditionnelle fête d'ouverture de saison ! Nous serons ravis de vous y retrouver et passer de bons moments dans l'esprit « Arnaud Ranch Attitude » !

Au programme (planning pouvant être soumis à modifications selon le nombre d'engagés par épreuve) :

- **9h30 : Moutain Trail Officiel** : Une discipline qui colle parfaitement à notre philosophie : des parcours en pleine nature qui mettent à l'épreuve la complicité entre cheval et ouverts à tous, quelque soit la race du cheval et l'équitation (Western, de travail, classique...). **Attention, les inscriptions du Mountain Trail se font directement en ligne sur le site HelloAsso (géré par l'IMTCA France).**
- **Pause détente** : cavaliers, amis, voisins et public se retrouveront sous le manège pour passer un moment convivial. Le Food Truck « Picnic Box » sera présent pour vous cuisiner de délicieux burgers (tarifs indicatifs : burger 6,50€ - menu 9,80€)
- **14h30 : 3 mens 2 gates** : cette nouvelle discipline ludique et technique (proche du Ranch Sorting), se joue en équipe de trois cavaliers (possibilité de faire plusieurs équipes différentes). Le principe étant de trier des vaches numérotées et de les faire entrer dans deux enclos différents selon leur numéro : un enclos pour les n° pairs et un enclos pour les n° impairs.
- **17h00 : Remise des Prix**

Quelques points concernant l'organisation :

- Le programme de la journée étant chargé, nous vous conseillons d'arriver la veille. Nous mettrons un terrain à votre disposition pour le campement des bipèdes et quadrupèdes. Les barrières fence étant utilisées pour les épreuves, **il est impératif de prévoir de quoi faire vos paddocks**. Vous pouvez emmener votre foin ou en acheter sur place (6€ par jour). Nous contacter pour toute demande particulière (entier, boxe etc...).
- Possibilité de louer une Yourte (capacité 5 personnes) ou un tipi (capacité 4 personnes). Nous contacter pour les tarifs et la réservation.
- Un **entraînement** (practice) avec travail sur le bétail est prévu le samedi à 17h (durée : environ 2h).
- Nous passerons une **soirée conviviale** le samedi soir autour du feu. Le principe est simple : nous offrons l'apéro et chacun apporte ses grillades, accompagnements, gâteaux... Et bien sur, la sono sera branchée et l'ambiance au rendez-vous !
- Buvette, Food Truck et stand crêpes le dimanche.

Quelques points concernant les épreuves :

- Attention : Gwenaël ayant succédé à Guy à la ferme, nos conditions de partenariat on légèrement changé : il sera désormais demandé une participation de « Cattle Charge » pour les épreuves avec bétail. **Cette participation est à régler une seule fois .**
- Briefing dimanche à **9h00** avec reconnaissance du parcours Moutain Trail.
- Les épreuves seront primées de la façon suivante : payback et/ou lots.
- La composition des équipes de **3 men 2 gates** s'effectuera le jour de l'épreuve (si vous connaissez déjà vos équipes, merci de nous le préciser sur la fiche d'inscription). Et pas d'inquiétude si vous ne savez pas avec qui vous engager, on trouve toujours des équipiers sur place !

N'hésitez-pas à nous contacter pour toute question :

Christophe : 06 07 99 38 77 // Priscillia : 06 20 77 89 65 // Mail : arnaud-ranch@orange.fr

Hiiiihaaaaaa !



ARNAUD RANCH
Et Spectacles

**FICHE D'INSCRIPTION
FETE WESTERN DE
PRINTEMPS
Dimanche 6 mai 2018**

CAVALIER

NOM			
PRENOM			
ADRESSE			
TEL			
MAIL			
Responsabilisé Civile Cavalier obligatoire (compagnie et N° de contrat)		Responsabilisé Civile Propriétaire d'Équidé obligatoire (compagnie et N° de contrat)	

CHEVAL

(en cas de participation avec plusieurs chevaux, remplir une fiche par cheval)

NOM			
RACE			
SEXE			
DATE DE NAISSANCE		N°SIRE	

ENGAGEMENTS

DETAIL	TARIFS	NOMBRE	TOTAL
Entraînement samedi - 17h Durée 2h avec travail du bétail	30€ X 30€	
Moutain Trail	Inscription en ligne sur : https://www.helloasso.com/associations/imtea-france/evenements/concours-mountain-trail-44		
3 Men 2 Gates Sorting	20€ par personne (2 go) X 20€	
Cattle Charge A régler une seule fois et seulement en cas de participation d'une épreuve avec bétail	10€ X 10€	
Foin (facultatif)	6€ par jour X 6€	
TOTAL			

Pour un bon déroulement de l'organisation, merci d'envoyer la présente fiche d'inscription accompagnée du règlement signé ainsi que votre paiement par chèque à l'ordre de Arnaud Ranch (si vous souhaitez payer en espèces, merci de le signaler sur la fiche, dans ce cas vous réglerez sur place) **avant le 27 avril** : les inscriptions reçues après cette date seront majorées d'une pénalité de 10€.

REGLEMENT

Exemplaire à retourner signé avec votre bulletin d'inscription à :
Arnaud Ranch, Les Feuvries, 44670 Petit auverné

Article 1 : Les concurrents devront se présenter aux épreuves avec : chapeau western, bottes, chemise boutonnée manches longues. Éperons et gants facultatifs. Sont autorisées les tenues d'équitation de travail, dans le respect de chaque tradition. Le port de la bombe est obligatoire pour les mineurs et autorisé pour toute personne désirant la porter.

Article 2 : Tout geste de mauvaise humeur de la part du cavalier envers sa monture ou le bétail, entraînera une exclusion de l'aire d'évolution et le privera de tout gain.

Article 3 : Tout mot ou geste déplacé envers l'organisateur, les juges ou le public donne lieu à la disqualification pure et simple du participant.

Article 4 : Le juge est souverain, ses décisions sont sans appel. L'engagement entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 5 : Les chiens devront être tenus en laisse **en permanence** sur le lieu de la manifestation. **Tout manquement à cette obligation entraînera une exclusion pure et simple.**

Article 6 : L'organisation se réserve le droit de refuser la participation d'un cavalier au concours.

Article 7 : Chaque concurrent devra justifier **d'une assurance en responsabilité civile cavalier et propriétaire d'équidé certifiée, faisant mention la pratique de l'équitation, incluant toutes les disciplines western y compris le travail du bétail.** Il est également fortement conseillé à chaque cavalier de souscrire une assurance type « accidents de la vie » pour les dommages corporels.

Article 8 : responsabilités :

- L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable, ou même voir sa responsabilité partiellement engagée, par tout incident ou accident causé par un cheval participant à la manifestation.
- Tout vol, destruction ou dégradation volontaire ou involontaire de matériel ne pourront être imputés en responsabilité aux organisateurs du concours.
- Les participants sont responsables individuellement de tout préjudice ou tort causés à un tiers par eux mêmes ou leurs chevaux et s'engagent par la signature des présentes à renoncer à tout recours qu'eux mêmes ou leurs assureurs seraient en droit d'exprimer contre toute personne détachée à l'organisation et/ou à la mise en oeuvre du concours.

Je soussigné, accepte en totalité les termes du règlement ci-dessus et m'engage à les respecter. Je déclare également être en possession de l'assurance RC pour moi même et mes chevaux et je certifie que les vaccinations de mes chevaux sont à jour. Fait pour qui de droit.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :